

1907, mais sans préjudice pour dommages additionnels de la part de la Ville au sujet de l'affaire Fichaud.

14.—Un extrait des minutes de la Commission de l'Incineration, demandant qu'un bureau dans la tour Nord-est de l'Hôtel de Ville soit mis à la disposition de cette Commission, est renvoyé à la sous-commission de l'Hôtel de Ville.

15.—Une lettre du président du Bureau des Évaluateurs, au sujet de la "Municipal Reform Association" qui demande certaines informations concernant les immeubles non imposés, est renvoyée à la Commission de la Voirie.

16.—Une lettre de M. F. X. Craig, au sujet de l'expropriation de la 2ième section de la rue Notre-Dame-Ouest, est renvoyée au Département en Loi pour examen et rapport.

17.—A la suggestion de M. l'échevin DeSerres, il est *Résolu*: De demander au Département en Loi de renseigner la Commission sur le moyen le plus efficace de mettre fin à tous dommages au sujet de l'affaire Fichaud, rue Ste-Marguerite.

18.—La Commission s'occupe de la question du terrain appartenant à la Ville, au boulevard St-Paul, dont la Cie du chemin de fer du Grand-Tronc désire faire l'acquisition.

Résolu: De demander au Conseil l'autorisation de vendre ce terrain à l'encan public et d'autoriser la sous-commission des Propriétés Civiques à faire tous les arrangements nécessaires en rapport avec cette vente.

19.—Le procès-verbal de l'assemblée de la sous-commission des Impressions et de la *Gazette Municipale*, tenue le 1er février 1907, est lu et approuvé.

20.—La Commission étudie la question de certaines propriétés du gouvernement, occupées par des locataires qui n'ont pas de bail emphytéotique, et après mûre délibération, et sur l'avis du Département en Loi, la Commission en arrive à la conclusion que ces locataires ou occupants ne peuvent être tenus au paiement de la taxe foncière, parce qu'ils ne sont pas propriétaires, et, de plus, parce que la Couronne est, par prérogative, exempte de taxes.

Il est donc

Résolu: De remettre la somme de \$1,500 à la "Canada Horse Nail Co.", et la somme de \$266 à G. & J. Esplin, sommes qui ont été payées par eux par erreur, et de biffer des livres un montant de \$9,330.90 dû par certains propriétaires, le tout tel qu'il appert d'un état du trésorier de la Ville, en date du mois de janvier 1907.

21.—Une liste de fournitures requises par le surintendant de l'Hôtel de Ville, en date du 1er février 1907, est approuvée.

22.—*Résolu*: Qu'une somme de \$5 par mois, pour billets de tramway, soit accordée à chacun des inspecteurs des percepteurs.

Ajournement.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 1er février

Sont présents: MM. les échevins Major, président, David, Mercier, Roy et Gallery.

1.—Soumis et lu un rapport du contremaître Lacombe, informant la Commission que M. Joseph Brousseau n'a pas travaillé depuis le 19 du courant, pour cause d'indisposition provenant d'une ruade de cheval.

Un certificat du docteur J.-A. Demers, interne en chef de l'hôpital Notre-Dame, accompagne ledit rapport.

Résolu: De payer à M. Joseph Brousseau son salaire complet durant le temps de sa maladie.

2.—Soumise et lue une lettre de M. J.-E. Poitras, demandant que le service de l'Incineration déverse des déchets en arrière de sa propriété située entre les Nos 4025 à 4035 de la rue Notre-Dame.

Résolu: D'acquiescer à cette demande.

3.—Soumis et lu un rapport de l'assistant-surintendant informant la Commission que les travaux à la courroie circulaire à l'Incinerateur sont terminés.

Déposé aux archives.

4.—Soumis et lu un rapport de l'assistant-surintendant informant la Commission que, sur l'ordre du médecin-vé-

this Committee, but, without prejudice to additional damages on behalf of the City anent the Fichaud matter.

14.—An extract of minutes from the Incineration Committee, asking that an office in the North-eastern tower be placed at its disposal, was referred to the City-Hall sub-committee.

15.—A letter from the chairman of the Board of Assessors, anent the demand of the Municipal Reform Association, for information concerning unassessed properties, was referred to the Road Committee.

16.—A letter from Mr. F. X. Craig, anent the Notre Dame street West expropriation, 2nd section, was referred to the Law Department for examination and report.

17.—At the suggestion of Ald. DeSerres, it was

Resolved: That the Law Department be requested to advise the Committee as to the best means to be adopted to put a stop to all damages anent the Fichaud matter, St. Margaret street.

18.—The Committee considered the question of the land belonging to the City, in St. Paul boulevard, which the Grand Trunk Ry Co. desires to purchase, and it was

Resolved: That authority to sell, by auction, said property be asked from Council, and that the sub-committee on Civic properties be authorized to make all the necessary agreements in connection with the sale in question.

19.—The minutes of the meeting of the sub-committee on Printing and of the *Municipal Gazette*, held the 1st February 1907, were read and approved of.

20.—The Committee then considered the question of certain properties belonging to the Government, occupied by tenants who have no emphyteutic lease, and after deliberation, and upon the advice of the Law Department, the Committee decided that the said tenants or occupants could not be compelled to pay taxes on real property because they are not proprietors, and, moreover, because the Crown, by prerogative, is exempt from taxation.

It was therefore

Resolved: To reimburse the Canada Horse Nail Co. the sum of \$1,500, and \$266 to G. & J. Esplin, sums which were paid by error, and to strike from the books an amount of \$9,330.90 owed by certain proprietors, the whole as it appeared by a statement of the City treasurer, dated the month of January 1907.

21.—A list of supplies required by the City-Hall superintendent, dated the 1st February 1907, was approved of.

22.—*Resolved*: That a sum of \$5 per month, for car fare, be granted to collection inspectors.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Secretary.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 1st February

Present: Ald. Major, chairman, David, Mercier, Roy and Gallery.

1.—Submitted and read a report from foreman Lacombe, informing the Committee that Mr. Joseph Brousseau had ceased to work since the 19th instant, having been kicked by a horse.

A certificate from Dr. J. A. Demers, chief house-surgeon of Notre-Dame Hospital, accompanied the report.

Resolved: That Mr. Brousseau be paid his complete salary during the time of his illness.

2.—Submitted and read a letter from Mr. J. E. Poitras, asking this department to dump house offal in rear of his property, between Nos. 4025 and 4035, Notre-Dame street.

Resolved: To grant said request.

3.—Submitted and read a report from the asst.-superintendent informing the Committee that the works at the endless chain were completed.

4.—Submitted and read a report from the asst.-superintendent, informing the Committee that, upon the order of